

Séance ordinaire du conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, tenue le 14^e jour du mois de décembre 2021, à compter de 18 h 30, en formule hybride à la salle de conférence de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, située au 188, rue Kennedy à East Angus, et via l'application Teams.

Présences : Mesdames Ginette Bruyère (représentante du personnel professionnel), Sonia Desruisseaux (enseignante), Caroline Dumas (enseignante), Karine Henri-Bibeau (parent), Annik Lavigne (parent), Lyne Nadeau (enseignante), Julianne Proulx (élève) et Nancy St-Georges (parent)

Messieurs Genest Hudon (parent) et Alexis Perrault (représentant du personnel de soutien)

Directeur : Monsieur Tommy Poulin

Secrétaire : Madame Annie Rodrigue

Absences : Mesdames Victoria Lamontagne (élève) et Renée Montgrain (membre de la communauté)

Monsieur Rémi Vachon (parent)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Genest Hudon accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. CET21-998 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Annik Lavigne d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation de la nouvelle direction adjointe;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2021;
5. Suivi du procès-verbal du 23 novembre 2021;
6. Période de questions du public;
7. Sorties éducatives;
8. Protocole d'intervention en matière de consommation de substances contrôlées;
9. Suivi du budget annuel de l'école;
10. Consultation des élèves par le conseil d'établissement;
11. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement;
12. Information du comité de parents;
13. Information de la direction :
 - 13.1. Informations COVID-19;
 - 13.2. Grille-matières 2022-2023;
14. Information du personnel enseignant;
15. Information du personnel de soutien;
16. Information du personnel professionnel;
17. Information du Parlement de la Cité;
18. Information du membre de la communauté;
19. Questions diverses;
 - 19.1. Éclairage dans le stationnement des employés;
20. Correspondance;
21. Coup de cœur;
22. Période de questions du public;
23. Date et heure de la prochaine séance;
24. Fin de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE DIRECTION ADJOINTE

Madame Anne Lachance, nouvelle directrice adjointe, se présente aux membres et mentionne qu'elle est très heureuse dans ses nouvelles fonctions de direction adjointe. Monsieur Tommy Poulin souligne qu'elle est une femme de défis, dynamique et qu'il adore travailler avec elle.

4. CET21-999 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par madame Caroline Dumas d'adopter le procès-verbal du 23 novembre 2021 (Document 1) tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2021

6. Activité de financement

Monsieur Poulin précise que lorsque la date du bal a été fixée initialement, on pensait que celui-ci aurait lieu à l'école comme l'an passé. Pour l'instant, il n'y a malheureusement aucune salle de disponible pour le samedi.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

7. CET21-1000 SORTIES ÉDUCATIVES

Une présentation est faite des différentes sorties éducatives (Document 2).

Il est proposé par madame Karine Henri-Bibeau d'approuver les demandes de sorties éducatives déposées au conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PROTOCOLE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE CONSOMMATION DE SUBSTANCES CONTRÔLÉES

Madame Ginette Bruyère fait un résumé du protocole d'intervention en matière de consommation de substances contrôlées (Document 3). Ce document est la mise à jour du document anciennement intitulé Protocole d'intervention en matière de drogue et d'alcool. Le changement majeur est qu'il y a maintenant davantage d'accompagnement de l'élève.

9. SUIVI DU BUDGET ANNUEL DE L'ÉCOLE

Monsieur Poulin fait le suivi du budget annuel de l'école. La ligne qu'on avait prise est maintenue et le budget sera en équilibre cette année.

10. CONSULTATION DES ÉLÈVES PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Poulin mentionne que la consultation a été faite et que plus de 549 élèves ont répondu au sondage. Il fait un bref résumé des résultats, mais une analyse plus approfondie sera faite avec Victoria Lamontagne et Julianne Proulx afin d'être présentée aux membres.

Monsieur Hudon mentionne qu'il serait intéressant d'avoir des discussions sur ce qui pourrait être fait afin d'améliorer le sentiment d'appartenance à l'école. Monsieur Poulin souligne l'importance d'avoir un discours positif concernant notre école afin de permettre d'améliorer l'image ainsi que le sentiment d'appartenance.

11. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Poulin mentionne que l'activité prévue afin de faire un retour sur la formation sera faite lors d'une prochaine, idéalement en présentiel. Il demande aux membres de retourner leur formulaire dûment rempli et signé à madame Annie Rodrigue afin de confirmer qu'ils ont suivi la formation.

12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Comme il n'y a pas eu d'autre rencontre du comité de parents, il n'y a aucun sujet à ce point.

13. INFORMATION DE LA DIRECTION

13.1 Informations COVID-19

Monsieur Poulin mentionne que nous avons actuellement 9 cas actifs à l'école. La contagion se passe dans les familles, avec les enfants du primaire qui contractent la COVID. La Santé publique a pris beaucoup de retard dans les enquêtes épidémiologiques. Conséquemment, celle-ci nous demande de gérer les cas à l'interne dans l'école. Nous devons donc déterminer la période d'isolement et faire l'envoi des communications aux membres du personnel et aux parents. Monsieur Poulin mentionne également que des tests rapides seront envoyés dans les écoles pour les membres du personnel seulement et que rien n'est prévu pour les élèves.

Madame Lavigne mentionne qu'elle a un malaise avec le concert de Noël prévu à l'école le 21 décembre. Monsieur Poulin précise que si les cas augmentent, la tenue du spectacle en présentiel pourrait être revue. Le spectacle aura également lieu en direct sur YouTube.

13.2 Grille-matières 2022-2023

Une présentation des propositions de modification de grille-matières 2022-2023 a été faite aux enseignants lors de la rencontre collective. Ceux-ci passeront au vote dans les prochains jours. Les changements prévus sont la modification du cours musique populaire pour musique et technologies en 4^e et 5^e secondaire ainsi que l'implantation du programme Santé globale en 4^e secondaire. L'adoption de la grille-matières 2022-2023 sera faite lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Madame Julianne Proulx mentionne que Parlement de la Cité aimerait avoir une 5^e période. Monsieur Poulin précise qu'il est trop tard pour la grille-matières de l'an prochain, mais invite les élèves du Parlement à lui présenter le projet afin de voir ce qui peut être fait (chantier). On précise qu'un projet de 5^e période avait déjà été présenté aux enseignants par le passé, mais que le projet n'avait pas été retenu.

14. INFORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Madame Caroline Dumas mentionne qu'il y a eu des discussions sur les cours qui pourront être offerts aux élèves de CPT/FPT dans le cadre du programme d'employabilité. Certains cours semblent difficiles pour les élèves et on vérifiera s'ils peuvent être modifiés.

On mentionne l'importance que les parents prennent connaissance de la communication qui a été envoyée par courriel concernant la motivation scolaire et l'absentéisme. La présence scolaire est au cœur de la réussite des élèves. Monsieur Hudon apportera ce sujet au comité de parents.

15. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Il n'y a aucun sujet à ce point.

16. INFORMATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Madame Ginette Bruyère mentionne que l'activité Bazar de l'information a eu lieu aujourd'hui. Cette activité s'est déroulée au gymnase et à la palestre et 17 organismes étaient présents afin de donner de l'information aux élèves. Il y a eu de beaux commentaires de la part des élèves concernant cette activité.

17. INFORMATION DU PARLEMENT DE LA CITÉ

Madame Julianne Proulx énumère les activités et sujets de discussion du Parlement de la Cité :

- Les activités de Noël auront lieu du 20 au 22 décembre : concert de musique le midi, distribution de cannes de bonbon, journée pyjama et tuque de Noël, partie de hockey membres du personnel vs élèves, jeu Just Dance géant, présentation du film La guerre des tuques, atelier de pâtisseries de Noël, jeux de société, etc.
- Un comité, formé de 4 élèves et de monsieur Yannick Bourassa, responsable de l'encadrement disciplinaire, travaillera sur la révision du code vestimentaire.
- Le ministre des Sports aimerait que le logo des Monarques soit visible sur le plancher du gymnase.
- Les membres du Parlement au secondaire ont également reçu un questionnaire concernant le fait qu'il n'y a pas d'option arts plastiques et musique pour les parcours FPT et FMS. On précise qu'il n'y a rien dans le cursus qui prévoit des cours d'arts, car les cours sont en lien avec le marché du travail. Certains enseignants peuvent toutefois toucher au domaine des arts dans le cadre de leur cours.

18. INFORMATION DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il n'y a aucun sujet à ce point.

19. QUESTIONS DIVERSES

19.1 Éclairage dans le stationnement des employés

Monsieur Alexis Perrault a reçu des commentaires de la part de quelques employés concernant le faible éclairage le soir dans le stationnement. Monsieur Poulin mentionne qu'il fera des vérifications avec les ressources matérielles du CSSHC et un suivi sera fait à une prochaine rencontre.

20. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucun sujet à ce point.

21. COUP DE CŒUR

- À la classe CPT1 de madame Maud Robert pour leur projet de mini-entreprise qui consiste à confectionner des chouchous pour les cheveux et des plateaux de service. Les élèves ont décidé de verser la moitié des profits des ventes à la Fondation Louis-St-Laurent.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

23. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 1^{er} février prochain à compter de 18 h 30.

24. FIN DE LA SÉANCE

La rencontre se termine à 20 h 07.

Genest Hudon
Président

Annie Rodrigue
Secrétaire

PROVINCE DE QUÉBEC
Conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent

2

Séance ordinaire du conseil d'établissement de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent, tenue le 23^e jour du mois de novembre 2021, à compter de 18 h 30, via l'application Teams.

Présences : Mesdames Sonia Desruisseaux (enseignante), Caroline Dumas (enseignante), Karine Henri-Bibeau (parent), Victoria Lamontagne (élève), Annik Lavigne (parent), Lyne Nadeau (enseignante) et Julianne Proulx (élève)

Messieurs Genest Hudon (parent), Alexis Perrault (représentant du personnel de soutien) et Rémi Vachon (parent)

Directeur : Monsieur Tommy Poulin

Secrétaire : Madame Annie Rodrigue

Absences : Mesdames Ginette Bruyère (représentante du personnel professionnel), Renée Montgrain (membre de la communauté) et Nancy St-Georges (parent)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Genest Hudon accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. CET21-991 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Caroline Dumas d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2021;
4. Suivi du procès-verbal du 12 octobre 2021;
5. Période de questions du public;
6. Activité de financement;
7. Budget de fonctionnement;
8. Participation aux projets pilotes – Révision du programme d'études Éthique et culture religieuse (ÉCR);
9. Sorties éducatives;
10. Modalités d'application des apprentissages en éducation à la sexualité;
11. Règles relatives aux critères d'inscription des élèves;
12. Liste des services éducatifs offerts;
13. Liste et actes d'établissement;
14. Normes et modalités 2021-2022;
15. Sèche-mains électriques;
16. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement;
17. Information du comité de parents;
18. Information de la direction :
 - 18.1. Informations COVID-19;
 - 18.2. Portes ouvertes;
 - 18.3. Rencontre parents-enseignants;
 - 18.4. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP);
 - 18.5. Épreuves de fin d'année;
 - 18.6. Grille-matières 2022-2023;
19. Information du personnel enseignant;
20. Information du personnel de soutien;
21. Information du personnel professionnel;
22. Information du Parlement de la Cité;
23. Information du membre de la communauté;
24. Questions diverses;

- 24.1. Nouvelle direction adjointe;
- 24.2. Fondation Louis-St-Laurent;
- 25. Correspondance;
- 26. Coup de cœur;
- 27. Période de questions du public;
- 28. Date et heure de la prochaine rencontre;
- 29. Fin de la rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. CET21-992 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2021

Il est proposé par monsieur Rémi Vachon d'adopter le procès-verbal du 12 octobre 2021 (Document 1) tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 2021

15. Consultation des élèves par le conseil d'établissement

Comme la passation des sondages concernant la consultation du conseil d'établissement et l'intimidation était prévue la semaine où l'école a été fermée préventivement, celle-ci est reportée à la fin du mois de novembre et au début du mois de décembre. Les résultats seront présentés à une prochaine rencontre.

18. Information du personnel enseignant

Monsieur Poulin désire faire une mise au point. Il rappelle qu'il est important dans les questionnements apportés en rencontre que les discussions ne permettent pas d'identifier des personnes. En effet, la gestion des ressources humaines n'appartient pas au conseil d'établissement.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

6. CET21-993 ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Madame Marie-Claude Labbé, technicienne en loisir, annonce que la 1^{re} activité de financement pour les finissants sera la venue du camion Queues de Castor qui remettra un pourcentage des ventes aux finissants. Celui-ci sera présent dans le stationnement de l'aréna Robert-Fournier de East Angus le 11 février et dans le stationnement du IGA de Cookshire le 12 février. Étant donné le tournoi de hockey Atome pee-wee à l'aréna au même moment, on prévoit un fort achalandage. Madame Labbé précise que cette activité de financement ne requiert aucune implication sauf la promotion de l'événement. D'autres activités de financement sont à venir et seront présentées au conseil d'établissement ultérieurement.

Il est proposé par madame Caroline Dumas d'approuver l'activité de financement présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Annik Lavigne se questionne concernant le bal des finissants qui est prévu un vendredi plutôt que pendant la fin de semaine. Elle mentionne que c'est plus difficile pour les parents de se libérer un vendredi pour les préparatifs du bal. On précise que le bal a été déplacé avant la période d'examens afin de ne pas nuire à celle-ci. Des vérifications seront faites pour modifier la réservation pour le samedi 4 juin.

Madame Labbé annonce que la Boutique-café de la Cité ouvrira ses portes la semaine prochaine. Les profits des ventes iront cette année aux élèves de Cité Sans Frontières qui participent au voyage humanitaire au Guatemala.

7. CET21-994 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Monsieur Tommy Poulin mentionne que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour 2021-2022 est de 737 \$. Le montant pourrait être bonifié étant donné l'ajout d'un membre de la communauté. Si le montant est ajusté, celui-ci sera annoncé à une prochaine rencontre.

Il est proposé par madame Karine Henri-Bibeau d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. CET21-995 PARTICIPATION AUX PROJETS PILOTES – RÉVISION DU PROGRAMME D'ÉTUDES ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (ÉCR)

Monsieur Tommy Poulin rappelle que le programme d'éthique et culture religieuse sera revu. Madame Françoise Petitclerc, enseignante d'éthique et de culture religieuse, aimerait présenter la candidature de l'école afin de participer aux projets pilotes pour la révision du programme (Document 2). L'école participerait, dès l'an prochain, à l'enseignement de ce nouveau contenu. L'école doit avoir l'approbation du conseil d'établissement pour déposer sa candidature.

Il est proposé par monsieur Alexis Perrault d'approuver le dépôt de la candidature de l'école afin de participer aux projets pilotes pour la révision du programme d'études Éthique et culture religieuse (ÉCR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Rémi Vachon dénonce son conflit d'intérêts en lien avec le sujet suivant et s'abstient de participer aux délibérations.

9. CET21-996 SORTIES ÉDUCATIVES

Une présentation est faite des différentes sorties éducatives (Document 3).

Il est proposé par madame Lyne Nadeau d'approuver les demandes de sorties éducatives déposées au conseil d'établissement.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

9 pour et une abstention pour motif de conflit d'intérêts (Rémi Vachon)

10. CET21-997 MODALITÉS D'APPLICATION DES APPRENTISSAGES EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Monsieur Tommy Poulin présente les modalités d'application des apprentissages en éducation à la sexualité (Document 4). Il souligne qu'on reconduit le plan de l'année dernière, mais en bonifiant le contenu (contenu interactif, capsules, café-causerie, formation d'un comité). Ces modalités doivent être approuvées par le conseil d'établissement. Une demande est faite de la part d'une enseignante afin que ces contenus soient intégrés aux classes d'adaptation scolaire en prévoyant les activités les lundis, mardis et mercredis.

Il est proposé par monsieur Rémi Vachon d'approuver les modalités d'application des apprentissages en éducation à la sexualité telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. RÈGLES RELATIVES AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES

Monsieur Tommy Poulin mentionne que les critères d'inscription (Document 5) sont déposés à titre informatif. Les inscriptions en ligne se feront du 7 au 11 février 2022. En fonction de la capacité d'accueil, il est possible d'accepter des demandes d'inscription d'élèves en provenance de l'extérieur du bassin de l'école.

12. LISTE DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS

Monsieur Tommy Poulin fait un survol de la liste des services éducatifs offerts (Document 6) qui est déposée à titre informatif.

13. LISTE ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Tommy Poulin dépose le document concernant les actes d'établissement (Document 7) pour consultation. Il mentionne qu'il a des préoccupations concernant le taux d'occupation de l'école étant donné la hausse de clientèle. Des discussions auront lieu avec les directions du Centre de formations professionnelles et du Centre d'éducation aux adultes afin de trouver des solutions.

Les membres du conseil d'établissement demandent la possibilité que le secteur jeune récupère les locaux utilisés par le secteur adulte qui sont situés au secteur jeune. L'équipe d'enseignants d'adaptation scolaire souhaiterait que leurs classes soient regroupées au rez-de-chaussée.

14. NORMES ET MODALITÉS 2021-2022

Monsieur Tommy Poulin mentionne que ces documents seront simplifiés l'an prochain. Une enseignante demande qu'une partie simplifiée de la section concernant la nature des évaluations soit conservée.

Cette année, toutes les compétences seront évaluées à chacune des étapes. Nous avons également dû nous ajuster selon les différentes communications reçues du ministère. Monsieur Poulin est conscient que ceci demande encore de l'adaptation de la part des enseignants qui ont travaillé sur la mise à jour des documents en début d'année.

15. SÈCHE-MAINS ÉLECTRIQUES

Monsieur Tommy Poulin mentionne qu'il a pris connaissance des documents fournis par madame Karine Henri-Bibeau au sujet des sèche-mains électriques. Il a fait des vérifications auprès des ressources matérielles étant donné que les sèche-mains en place semblent non conformes. L'ingénieur du CSSHC a donc proposé des sèche-mains électriques de nouvelle génération (Dyson) qui s'avèrent une solution plus écologique que le papier à mains. Ceux-ci contiennent des filtres qui limitent ainsi la propagation des bactéries. Monsieur Poulin confirme que tous les sèche-mains de l'école seront changés par ce nouveau modèle.

16. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Poulin rappelle que cette formation doit être complétée pour la rencontre du mois de décembre et que le formulaire à ce sujet doit être dûment rempli. Tous les formulaires seront ensuite consignés et envoyés au CSSHC. Ceux qui ont déjà fait la formation l'an passé sont invités à en faire la révision cette année.

17. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Hudon mentionne que des rencontres du comité de parents ont eu lieu en octobre et en novembre. Il a entre autres été question des bons coups des écoles et des campagnes de financement. Monsieur Hudon souligne la formation de classes extérieures dans certaines écoles et la campagne de financement FundScript qui consiste à la vente de cartes-cadeaux. Il invite les membres à visiter la page Facebook du comité de parents du CSSHC.

18. INFORMATION DE LA DIRECTION

18.1 Informations COVID-19

Monsieur Poulin mentionne que nous avons eu une cinquantaine de cas pendant l'éclosion qui a nécessité la fermeture préventive de l'école.

Un message a été fait aux élèves à leur retour afin de leur rappeler les consignes sanitaires à respecter, l'importance d'éviter les partys et les encourager à se faire vacciner. De plus, étant donné le rehaussement au niveau des règles sanitaires, nous avons dû fermer les activités parascolaires sans exigence vaccinale pour une semaine. Ces activités sont maintenant de retour, mais le port du masque demeure obligatoire en tout temps jusqu'à nouvel ordre. Monsieur Poulin précise que, selon les données de la Santé publique, l'école compte environ 70 à 74 % d'élèves adéquatement protégés.

18.2 Portes ouvertes

L'activité Portes ouvertes a eu lieu en mode virtuel seulement.

18.3 Rencontre parents-enseignants

Les rencontres parents-enseignants ont eu lieu les 18 et 19 novembre par téléphone. Les parents devaient faire leur demande via le formulaire électronique envoyé par courriel. Nous avons reçu 153 demandes de rencontres de parents d'élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Pour ce qui est de l'Alternative et de l'adaptation scolaire, les contacts se sont faits directement via les titulaires.

18.4 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

Monsieur Poulin présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui seront mis en place cette année (Document 9). L'implantation est faite en 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire. Madame Lise Massicotte est la personne responsable du dossier.

18.5 Épreuves de fin d'année

Cette année, le bris horaire aura lieu comme par les années passées. Par contre, la pondération des examens ministériels passera de 50 % de l'année à 20 % de l'année. Pour les épreuves CSS et école, la pondération sera de 20 % de la 2^e étape. Cette année, c'est le retour de la modération des notes dans les épreuves uniques.

18.6 Grille-matières 2022-2023

Monsieur Poulin mentionne que le changement majeur dans la grille-matières pour l'an prochain sera l'ajout du programme Santé globale en 4^e secondaire. Les enseignants sont également invités à déposer des projets de grille-matières à la direction d'ici le 3 décembre. Ces projets seront présentés au conseil d'école du 7 décembre, puis présentés à tous les enseignants lors de la rencontre collective du 14 décembre. Ceux-ci devront voter par vote électronique dans les jours suivants la rencontre. L'adoption de la grille-matières sera faite par le conseil d'établissement lors de la rencontre du 1^{er} février.

19. INFORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Madame Caroline Dumas mentionne que les rencontres parents-enseignants par téléphone sont appréciées de la part des parents de ses élèves. On remarque que beaucoup plus de parents prennent des rendez-vous lorsque les rencontres se font par téléphone plutôt qu'en présentiel.

20. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Il n'y a aucun sujet à ce point.

21. INFORMATION DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Il n'y a aucun sujet à ce point.

22. INFORMATION DU PARLEMENT DE LA CITÉ

- Les activités d'Halloween ont eu le plus grand taux de participation des 5 dernières années.
- Les membres du Parlement ont pris l'initiative d'envoyer une lettre aux élus des municipalités afin de les féliciter pour leur élection.

- Le prochain mardi Funny aura lieu le 7 décembre. Il y aura une vente de bonbons sur l'heure du dîner et les profits iront à une fondation à déterminer.
- Les activités de Noël auront lieu les 20, 21 et 22 décembre. Les activités seront déterminées lors de la prochaine rencontre du Parlement.

23. INFORMATION DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Il n'y a aucun sujet à ce point.

24. QUESTIONS DIVERSES

24.1 Nouvelle direction adjointe

On demande la possibilité que madame Anne Lachance, nouvelle directrice adjointe, vienne se présenter lors de la prochaine rencontre.

24.2 Fondation Louis-St-Laurent

Étant donné que le spectacle de Peter MacLeod au profit de la Fondation Louis-St-Laurent est annulé, on se demande si d'autres activités de financement sont prévues. Madame Annie Rodrigue mentionne qu'un spectacle de Réal Béland est organisé par madame Sylvie Lapointe et qu'elle remettra les profits à la Fondation de l'école. D'autres activités de financement sont à venir.

25. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucun sujet à ce point.

26. COUP DE CŒUR

- À l'équipe-école dans la gestion lors de l'éclosion de COVID-19 pour l'organisation de la clinique de dépistage et la remise des ordinateurs pour l'enseignement à distance;
- Aux élèves du Parlement de la Cité pour les lettres envoyées aux élus municipaux;
- À monsieur Tommy Poulin pour son excellent travail dans la gestion des cas de COVID-19 et lors de la fermeture préventive de l'école.

27. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

28. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

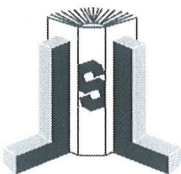
La prochaine séance se tiendra le 14 décembre prochain à compter de 18 h 30.

29. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre se termine à 20 h 22.

Genest Hudon
Président

Annie Rodrigue
Secrétaire



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE SANS FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

Nom du demandeur : Chantale Gagnon / Jonathan Savoie	
Titre du projet de sortie : Expo-Sciences - Local 2021-2022	
Lieu : Polyvalente Louis-Saint-Laurent	
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : Mardi le 8 février 2022 entre (9h00 et 20h00)	
Numéro de téléphone d'urgence : À venir...	
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) À venir - (Il faut d'abord avoir l'approbation avant de finaliser le feuillet publicitaire) - Il est possible d'aller consulter le site d'expo-sciences Hydro-Québec en ligne pour des détails sur l'événement en général.	
Intention pédagogique poursuivie Permettre d'évaluer de façon différente les trois compétences en science pour le premier cycle (chercher des réponses ou solution à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique; Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques; Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et technologie).	
Clientèle et groupe(s) concerné(s)	
☒ 1 ^{re} secondaire gr. : Tous	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____	
Nombre d'élèves présents à cette activité : _____	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves Chantale Gagnon; Jonathan Savoie	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.) À venir	

Chantale Gagnon / Jonathan Savoie
Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) : 9 décembre 2021
Signature de la direction :
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-2471 Télécopieur : 819 832-1758

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION POUR L'APPROBATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE AVEC FRAIS PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DIRECTIVES : Ce formulaire doit être dûment rempli par la personne responsable de la sortie éducative et recevoir l'approbation du directeur d'école et du conseil d'établissement avant que puisse être amorcée l'organisation de la sortie

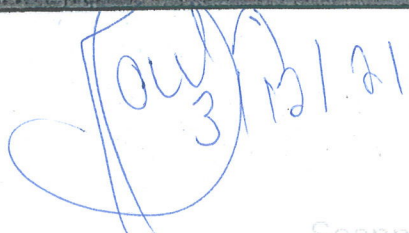
Présentation du projet de sortie																	
Nom du demandeur : <u>Julie Paquet</u>																	
Titre du projet de sortie : <u>Herpétofaune (inventaire reptiles / amphibiens)</u>																	
☒ Mon projet a été accepté dans l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école <u>ou</u> ☐ Mon projet est à caractère pédagogique uniquement																	
Lieu : <u>Nature Cantons-de-L'Est : Parc écosystémique de Johnville</u>																	
Date(s) et heure(s) (joindre le calendrier des sorties au besoin) : <u>31 mai 2022 de 12h00 à 16h00</u>																	
Numéro de téléphone d'urgence : <u>819-345-3202</u>																	
Description (joindre l'adresse d'un site internet ou d'un dépliant publicitaire) <u>Le projet herpétofaune est un projet d'inventaire de reptiles et amphibiens, qui se vit par une demi-journée chez Nature des Cantons-de-L'Est, à Johnville, à la fin des apprentissages. À la suite de plusieurs activités en classe visant à familiariser les élèves sur certains concepts de l'univers des vivants, ils pourront vivre</u>																	
Intention pédagogique poursuivie <u>l'expérience de faire l'inventaire des reptiles et amphibiens dans un milieu humide. Cette sortie permet de connaître s'il y a amélioration, dégradation ou maintien de la qualité du milieu humide. Nous aurons sur place un technicien en biodiversité pour nous guider lors de notre inventaire.</u>																	
Clientèle et groupe(s) concerné(s) <table border="0"><tr><td>☐ 1^{re} secondaire gr. : _____</td><td>☐ 5^e secondaire gr. : _____</td><td>☐ COM</td><td>☐ FPT1</td></tr><tr><td>☐ 2^e secondaire gr. : _____</td><td>☐ L'Alternative</td><td>☐ CPT1</td><td>☐ FPT2-3</td></tr><tr><td>☐ 3^e secondaire gr. : _____</td><td>☐ Classe adaptée</td><td>☒ CPT2</td><td>☐ FMS</td></tr><tr><td>☐ 4^e secondaire gr. : _____</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>		☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____	☐ COM	☐ FPT1	☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative	☐ CPT1	☐ FPT2-3	☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée	☒ CPT2	☐ FMS	☐ 4 ^e secondaire gr. : _____			
☐ 1 ^{re} secondaire gr. : _____	☐ 5 ^e secondaire gr. : _____	☐ COM	☐ FPT1														
☐ 2 ^e secondaire gr. : _____	☐ L'Alternative	☐ CPT1	☐ FPT2-3														
☐ 3 ^e secondaire gr. : _____	☐ Classe adaptée	☒ CPT2	☐ FMS														
☐ 4 ^e secondaire gr. : _____																	
Nombre d'élèves présents à cette activité : <u>15</u>																	
Membre(s) du personnel responsable(s) de la supervision des élèves <u>Julie Paquet (titulaire)</u> <u>Rebecca Hayes (éducatrice spécialisée)</u> <u>Bénédicte Ferragne-Simard (conseillère pédagogique en math/sciences)</u>																	
Nom des accompagnateurs (bénévole, parent, etc.) 																	

Coût du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Coût du droit d'entrée par élève ou coût forfaitaire de l'activité (ex. : 12 \$ par élève ou 500 \$ pour la présentation)	125\$ pour l'activité
Estimation des coûts de transport À titre indicatif : Moins de 100 km : Autobus écolier (48 passagers) (exemple de frais pour Sherbrooke : 350 \$, Mégantic et Bromont : 800 \$) Plus de 100 km : Autocar de luxe (56 passagers) (exemple de frais pour Montréal ou Québec : 1 400 \$) Covoiturage : Frais de déplacement en vigueur applicables	400\$
Frais de suppléance, s'il y a lieu (70 \$ par période par enseignant)	
Frais de préparation et autre matériel	
Autres frais (ex. : hébergement, repas, transport matériel, location, etc.) S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	
Total :	525,00\$

Financement du projet de sortie	
Détails des coûts	Montant
Montant assumé par les élèves (aucuns frais ne peuvent être chargés aux élèves pour les activités obligatoires)	
Montant assumé par l'appel de projets 2020-2021 de la Cité-école	
Montant assumé par la Fondation Louis-St-Laurent (5 \$ par élève pour les activités obligatoires)	
Autre source de financement S'il y a lieu, précisez : 1. _____ 2. _____ 3. _____	
Total :	


 Signature du demandeur

Réservé à l'administration
Présenté à la direction d'établissement le (date) :
Signature de la direction :
Approuvé par le conseil d'établissement le (date) :



Protocole d'intervention en matière de consommation de substances contrôlées



2021-2022

Cité-école Louis-Saint-Laurent



Table des matières

Présentation.....	3
Définition	4
Doute de consommation de drogue ou d'alcool	5
Élève pris à consommer ou en possession de drogue ou d'alcool	5
1 ^{er} événement	5
2 ^e événement	6
3 ^e événement	6
Trafic de drogue ou d'alcool	7

ANNEXES

- A) Suivi et traitement des avertissements en matière de tabagisme et de vapotage sur les terrains du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons*
- B) Fiche d'observation des symptômes en cas de doute*
- C) Indices de consommation de drogues*
- D) Formulaire d'intervention*
- E) Lecture du protocole d'intervention en matière de consommation de substances contrôlées*
- F) Numéros en référence*
- G) Contrat d'engagement pour les rencontres du programme PIAJAR*
- H) Lettre au CRDE pour la participation d'un élève au programme PIAJAR*

Présentation

La mission éducative de l'école étant d'accompagner les jeunes dans leur développement, les membres du **Comité Protocole d'intervention en matière de consommation de substances contrôlées** de la Cité-école Louis-Saint-Laurent ont voulu préconiser l'approche de la réduction des méfaits par la mise en place de mesures de soutien.

Cette approche vise à diminuer les conséquences néfastes de la consommation sur les relations interpersonnelles et la vie scolaire des jeunes. La démarche entreprise est axée sur la responsabilisation individuelle des jeunes et l'uniformisation des interventions entre les différents partenaires (école, parents, communauté).

Le protocole d'intervention est conçu de façon à encadrer les élèves en les informant des attentes de l'école et des conséquences appliquées. ***L'analyse de la situation de l'élève nous guidera dans l'application des interventions appropriées. En ce sens, le protocole pourra être adapté selon les besoins.***

De façon plus précise, le protocole permettra à l'école d'intervenir aux quatre niveaux suivants lorsque l'élève est à l'école ou participe à toutes autres activités reliées à l'école :

1. L'élève pris en lien avec l'utilisation inappropriée des **PRODUITS NICOTINIQUES**;
2. L'élève sous l'effet de la **DROGUE** ou de l'**ALCOOL** (doute de consommation);
3. L'élève pris en possession et/ou consommation de **DROGUE** ou d'**ALCOOL**;
4. L'élève pris à transiter de la **DROGUE** ou de l'**ALCOOL** (trafic) et tous les articles en lien avec le tabac ou nicotine

Il est strictement interdit de FUMER, VAPOTER, vendre ou distribuer des produits nicotiniques (cigarettes, E-liquides, pipes) sur le terrain de l'école et du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, en tout temps.

Protocole élaboré en 2012-2013

Comité de mise à jour 2021-2022 :

- Jérôme Labbé, directeur adjoint
- Yannick Bourassa, responsable de l'encadrement disciplinaire (RED)
- Ginette Bruyère, AVSEC
- Nancy Mathieu, éducatrice spécialisée
- Josée Millette, éducatrice spécialisée
- Mélanie Proulx, éducatrice spécialisée

Définition

Nicotine, tabac et vapoteuse

La **nicotine** est un alcaloïde de formule chimique $C_{10}H_{14}N_2$ présent dans le **tabac**. C'est une substance psychoactive : elle agit sur le cerveau. La **nicotine** imite un neurotransmetteur naturel : l'acétylcholine.

Le liquide (parfois appelé e-liquide) contenu dans un produit de **vapotage** est composé d'une variété d'ingrédients, qui incluent habituellement de la nicotine (la drogue que l'on trouve dans les produits du tabac et qui cause une forte dépendance), du propylène glycol, de la glycérine végétale et des arômes. Plusieurs de ces substances sont considérées comme sécuritaires à ingérer (à consommer dans l'alimentation); toutefois, lorsque ces liquides sont chauffés, il s'en dégage d'autres substances chimiques dont l'inhalation pourrait ne pas être sécuritaire. Par exemple, le processus de chauffage peut produire des substances chimiques comme du formaldéhyde et d'autres contaminants, y compris du nickel, de l'étain et de l'aluminium.

Drogue

Substance légale ou illégale qui modifie le fonctionnement chimique et électronique du cerveau. Elle modifie l'activité mentale, les sensations, le comportement. Leur usage expose à des risques et à des dangers pour la santé et peut entraîner des conséquences sociales dans la vie quotidienne, voire même une dépendance.

Alcool

L'**alcool** fait partie de la catégorie des déprimeurs. Ce type de **drogue** agit sur le système nerveux central en engourdissant le cerveau et en ralentissant le fonctionnement du corps.

Doute de consommation de drogue ou d'alcool

Le membre du personnel **appelle à la mairie** le responsable de l'encadrement disciplinaire (RED) de l'école afin qu'il rencontre l'élève. L'information doit être inscrite dans GPI, à l'onglet *Mémos*.

Après trois interventions répertoriées de doute :

- Passation du Dep-Ado par l'intervenant professionnel (AVSEC) porteur du dossier toxicomanie, orientation du suivi : poursuite à l'interne ou référence à l'externe.
- Présentation des services dans l'école et à l'extérieur de l'école.
- Appel aux parents par l'intervenant en fonction du résultat du Dep-Ado.
- Un appel aux parents pourra être fait par la direction si celle-ci le juge nécessaire.

Veuillez noter qu'à tout moment du processus, une fouille du casier pourra être faite par la direction ou 2 autres intervenants désignés par la direction

Élève pris à consommer ou en possession de drogue ou d'alcool

Tout objet ou substance reliés à la consommation de drogue sera remis aux policiers.

1^{er} événement

- 1- Le membre du personnel qui surprend l'élève en possession et/ou consommation contacte le RED ou la direction responsable de l'élève.
- 2- La direction ou le RED suspend l'élève. Appel aux parents par la direction ou le RED.
- 3- La direction ou le RED informe l'intervenant de niveau et le responsable professionnel porteur du dossier toxicomanie.
- 4- Rencontre de retour : élève et membre du personnel concerné dans l'intervention.
- 5- Le responsable professionnel porteur du dossier toxicomanie fait passer le Dep-Ado, informe l'élève en lui faisant la lecture du protocole d'intervention en matière de consommation de substances contrôlées, fait signer la feuille concernant la prise de connaissance du protocole, remplit le formulaire d'intervention et partage l'information s'il y a d'autres intervenants au dossier avec les autorisations nécessaires. L'orientation se fera selon le résultat du Dep-Ado.
- 6- À la suite de la rencontre avec l'intervenant (étude de cas), l'élève pourra être référé au programme PIAJAR dès le 1^{er} événement.
- 7- L'information doit être inscrite dans GPI, à l'onglet *Mémos*.

Élève pris à consommer ou en possession de drogue ou d'alcool (suite)

2^e événement

- 1- Le membre du personnel qui surprend l'élève à consommer contacte la direction responsable de l'élève ou le RED.
- 2- La direction ou le RED suspend l'élève. Appel aux parents par la direction ou par le RED.
- 3- Rencontre de retour : élève et membre du personnel intervenant.
- 4- Le responsable professionnel (AVSEC) porteur du dossier toxicomanie fait passer le Dep-Ado, remplit le formulaire d'intervention et partage l'information s'il y a d'autres intervenants au dossier avec les autorisations nécessaires. L'orientation se fera selon le résultat du Dep-Ado.
- 5- Le responsable professionnel porteur du dossier toxicomanie prend contact avec le Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie (CRDE) pour référer formellement le jeune au programme PIAJAR ou autre intervention souhaitable si PIAJAR a déjà été fait.
 - Le responsable professionnel porteur du dossier toxicomanie s'informe de l'évolution du suivi de PIAJAR.
- 6- Le responsable professionnel porteur du dossier toxicomanie remplit le formulaire d'intervention pour son dossier professionnel et partage l'information s'il y a d'autres intervenants au dossier avec les autorisations nécessaires.
- 7- Selon la situation, une présentation au comité clinique élargie et un signalement au Centre jeunesse sont des possibilités.
- 8- L'information doit être inscrite dans GPI, à l'onglet *Mémos*.

3^e événement

- 1- Le membre du personnel qui surprend l'élève à consommer contacte la direction responsable de l'élève ou le RED.
- 2- La direction ou le RED suspend l'élève.
- 3- Appel aux parents par la direction ou le RED.
- 4- Rencontre de retour : élève, parent(s), direction, RED et intervenant de niveau, intervenant CRDE si possible.
- 5- Réévaluation avec PIAJAR.
- 6- Présentation de l'élève au Comité de consultation clinique par le responsable professionnel porteur du dossier toxicomanie.
- 7- Signalement au Centre jeunesse par la direction responsable de l'élève.
- 8- Avis donné à la direction générale du Centre de services scolaire des Haut-Cantons.
- 9- L'information doit être inscrite dans GPI, à l'onglet *Mémos*.

Veuillez noter qu'à tout moment du processus, une fouille du casier pourra être faite.

Trafic de drogue ou d'alcool

Si un membre du personnel observe un échange de substances (drogue ou alcool) entre des élèves :

- 1- Le membre du personnel identifie les jeunes impliqués avec l'aide d'une personne-ressource, s'il y a lieu, et contacte immédiatement la direction ou le RED.
- 2- Si preuve de trafic, **plainte formelle aux policiers**.
- 3- Avis donné à la Direction des services éducatifs du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.
- 4- Aviser la Direction générale du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons pour une étude de cas, en vue d'une expulsion.



Suivi et traitement des avertissements en matière de tabagisme et de vapotage sur les terrains du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

Premier méfait

Je, _____, a été averti une première fois qu'il est interdit de fumer ou de vapoter sur les terrains du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons comme indiqué sur l'affichage extérieur et dans le code de vie de l'école. Je m'engage à rectifier la situation. Advenant une récidive, je m'expose à des conséquences pouvant aller jusqu'à l'émission d'une contravention par la Sûreté du Québec. (Loi concernant la lutte contre le tabagisme, RLRQ, c. L-6.2.)

Signature

Date et heure

Deuxième méfait

Je, _____, a été pris une 2^e fois à fumer ou vapoter sur les terrains du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons. Une communication sera faite à l'autorité parentale. Advenant une récidive, une déclaration sera produite et il y aura émission d'une contravention par la Sûreté du Québec. Celle-ci peut aller de 250 \$ à 1 500 \$. (Loi concernant la lutte contre le tabagisme, RLRQ, c. L-6.2.)

Signature

Date et heure

Nom du contact parental, date et heure, moyen de communication utilisé



Fiche d'observation des symptômes en cas de doute

Date : _____

Heure : _____

Identification de l'élève

Nom :

Prénom :

Niveau :

Répondant :

Symptômes observés (plus d'un choix possible)

- ☐ Yeux (rouges, vitreux, pupilles dilatées)
- ☐ État euphorique, rires incontrôlés
- ☐ Discours incohérent, élocution lente
- ☐ Passif, endormi, distrait, somnolent
- ☐ Modification du comportement ou de l'attitude
- ☐ Odeur d'alcool
- ☐ Odeur de cannabis
- ☐ Démarche titubante, instable
- ☐ Agressivité

Précisez

Renseignements complémentaires

Inquiétudes ou incidents qui ont déclenché vos soupçons

Interventions faites s'il y a lieu (spécifiez si vous avez dû envoyer l'élève au local Transit, si vous avez ouvert la discussion, etc.)

Complétée par : _____

Date : _____

*** À remettre au responsable de l'encadrement disciplinaire**



Indices de consommation de drogue

Voici quelques indices qui vous permettront de reconnaître certains indices de consommation de drogue. Bien sûr, la meilleure façon de savoir ce que fait ou vit l'élève est de communiquer avec lui et d'ouvrir sur le sujet. Ces éléments vous permettront toutefois d'identifier certains indices physiques ou certaines modifications tant dans son comportement que dans ses habitudes. Il est important de noter que ce n'est pas parce qu'un adolescent présente certains indices de consommation, qu'il consomme.

Indices physiques :

- Yeux rouges ou vitreux;
- Dilatation de la pupille;
- Difficulté à parler;
- Parle rapidement et beaucoup;
- Ralentissement des gestes ou agitation;
- Confusion;
- Somnolence ou insomnie;
- Bouche sèche et pâteuse;
- Renflement;
- Fuite des regards;
- Fatigue;
- Perte ou augmentation significative de l'appétit.

Les indices de consommation peuvent varier selon la catégorie de drogues consommées (perturbateur, stimulant ou déprimeur).

Modification des comportements :

- Baisse d'intérêt soudain pour l'école, les loisirs, les sports, etc.;
- Modification de la perception qu'il a de lui-même (baisse ou hausse de l'estime personnelle);
- Irritabilité, agressivité, peur des autres, etc.;
- Négligence de l'apparence personnelle;
- Impulsivité;
- Isolement.

Changement dans ses habitudes :

- Changement significatif des résultats scolaires (hausse ou baisse);
- Fréquentation d'endroit douteux ou nouveau;
- Perte d'intérêt pour ses activités;
- Change d'amis;
- Retour à la maison plus tardif;
- S'absente plus régulièrement de la maison;
- Présence des objets inhabituels dans sa chambre ou dans ses affaires; canette, bouteille de liqueur en plastique percée, couteaux noircis, torche, etc.;
- Disparition de certains effets personnels, vol de bijoux ou d'argent à la maison.

FORMULAIRE D'INTERVENTION

Nom : _____

Date : _____

	1 ^{er} avis	2 ^e avis	3 ^e avis
Doute de consommation			
Consommation			
Possession			
Vente			

FORMULAIRE D'INTERVENTION

Nom : _____

Date : _____

	1 ^{er} avis	2 ^e avis	3 ^e avis
Doute de consommation			
Consommation			
Possession			
Vente			

FORMULAIRE D'INTERVENTION

Nom : _____

Date : _____

	1 ^{er} avis	2 ^e avis	3 ^e avis
Doute de consommation			
Consommation			
Possession			
Vente			



Lecture du Protocole d'intervention en matière de consommation de substances contrôlées

En date du _____, j'ai lu et pris connaissance des sanctions concernant les étapes du protocole d'intervention en matière de consommation de substances contrôlées de la Cité-école Louis-Saint-Laurent à la suite d'un premier événement.

Je comprends qu'à la prochaine transgression de même nature en lien avec ce protocole, des mesures d'intervention seront obligatoirement appliquées afin de me responsabiliser et de me guider face à mes choix.

Signature de l'élève

Porteur du dossier toxicomanie : _____



NUMÉROS EN RÉFÉRENCE

À L'ÉCOLE :

<u>Titre</u>	<u>Nom</u>	<u>Poste téléphonique</u>
AVSEC	Ginette Bruyère	4711
	Nancy Mathieu	7739
	Josée Millette	7740
Éducatrices spécialisées	Mélanie Proulx	7737
	Sonia Proteau	7722
	Mélanie Gingras	7735
Psychologue	Sara Letellier	7752
Psychoéducatrice	Marily Lepage	7782
Directeur	Tommy Poulin	7720
Directrice adjointe	Anne Lachance	7715
Responsable de l'encadrement disciplinaire	Yannick Bourassa	7746

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie	819-821-2500
Évaluation, suivi	
Alcooliques anonymes	819-564-0070
Groupe d'entraide	
Ligne Info-drogues	1-800-265-2626
Aide et référence	
CSSS du Haut-Saint-François	819-821-4000
Urgence sociale	819-822-2727 (semaine de jour) 819-566-4121 (soir et fin de semaine)
Maison des jeunes Actimaje	819-832-4856
Jeunesse J'écoute	1-800-668-6868
JEVI	1-866-277-3553
Tel-Jeunes	1-800-263-2266 Texto : 514-600-1002



Contrat d'engagement pour les rencontres du programme PIAJAR

Date : _____

Heure : _____

Identification de l'élève

Nom :

Prénom :

Niveau :

Répondant :

Engagements de l'élève

- 1) Je m'engage à être présent aux trois rencontres.
- 2) Je m'engage à toujours utiliser un langage respectueux.
- 3) Je m'engage à me présenter aux rencontres sans avoir consommé d'alcool ou de drogue.

Signatures

Élève :

Parent(s) ou tuteur(s) :

Responsable de l'encadrement disciplinaire :

Direction :

Responsable du dossier toxicomanie :



CITÉ-ÉCOLE LOUIS-SAINT-LAURENT

ANNEXE H

Le _____

Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie
Équipe Jeunesse
1930, King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E2

Élève: _____

Date de naissance: _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Par la présente, je vous annonce l'obligation faite à _____
par la Cité-école Louis-Saint-Laurent, de participer au programme PIAJAR offert par votre centre. L'élève a
reçu la consigne de vous contacter avant le _____.

Cette obligation faisant partie de notre protocole d'intervention en matière de consommation de substances
contrôlées, nous apprécierions un billet d'attestation après chacune des rencontres de PIAJAR.

Merci de votre collaboration.

La direction de la Cité-école Louis-Saint-Laurent